FICHE DE FONCTION



Commission Régionale de Contrôle des Comptes Grand Est

(CRCC)

Membre Bénévole de la Commission Régionale des Comptes Grand Est

Qui sommes-nous:

La CRCC est une instance décentralisée de la DNCG, qui opère au niveau régional. Son rôle principal est de superviser les clubs évoluant dans les championnats régionaux (R1 principalement), notamment ceux qui ne sont pas sous la juridiction directe de la DNCG nationale. Elle veille à ce que ces clubs respectent les obligations financières et administratives établies par la Fédération Française de Football (FFF) et par les ligues régionales.

La CRCC Grand Est intervient sur la région Grand Est (Alsace, Lorraine et Champagne Ardennes)

Quel est notre rôle:

La CRCC examine les budgets, les comptes et les situations financières des clubs afin de s'assurer de leur viabilité et de prévenir les déficits excessifs ainsi que les aspects juridiques.

Quel est le statut des membres de la CRR :

Le membre de la CRCC est bénévole. Il bénéficie du remboursement de ses frais (déplacement, repas, fournitures administratives) sur justificatifs

Comment fonctionne la commission :

Les membres de la commission assistent aux réunions, qui se déroulent en visio-conférence et durent environ 3 h. Elles se déroulent au moins 5 fois par an :

- en Septembre : préparation de la saison sportive à venir
- en Novembre : affectation des clubs aux auditeurs et validation des planning d'intervention
- en Janvier : conclusion et validation des décisions prises, préparation ces courriers d'envoi aux clubs
- en mai : préparation de la fin de saison : audition des clubs en position de montée, et des clubs ayant présenté une situation financière en difficultés lors des auditions de début d'année
- en juin : rapport des auditeurs et prise de décisions.

Quel est le rôle des membres de la commission :

Les membres de la commission se voient affecter, par binôme, un certain nombre de clubs, qu'ils devront auditer (de Novembre à Janvier). Actuellement chaque auditeur examine les comptes de 12 clubs. Les membres se voient affecter en priorité des clubs de leur zone géographique.

Analyse Financière

- Examiner les rapports financiers et les budgets prévisionnels des clubs sportifs de la région
- Analyser les comptes annuels pour détecter d'éventuelles anomalies ou risques financiers.

Audition des clubs

- Auditionner les responsables des clubs (Président et Trésorier) soit en visioconférence ou en présentiel.

Participation aux Réunions :

- Assister aux réunions régulières de la CRCC pour discuter des analyses et des décisions à prendre.
- Collaborer avec les autres membres de la commission pour prendre des décisions éclairées.
- Communiquer les décisions de la commission aux clubs concernés.

Quelles sont les compétences requises

- Solides connaissances en gestion financière et comptabilité.
- Compréhension des réglementations sportives et financières.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Compétences en communication et en travail d'équipe.
- Intégrité, impartialité et respect de la confidentialité.
- Expérience dans le secteur sportif, de préférence en gestion ou audit financier.
- Bénévolat ou engagement associatif antérieur apprécié.